

ÉCONOMIE

LA DOUCE BELGIQUE, ELDORADO POUR LES RICHES FRANÇAIS

Ces derniers mois, le nombre de riches Français venus s'installer en Belgique, s'est rapidement accru. Tous jurent leurs grands dieux qu'ils ne déménagent pas pour des raisons fiscales mais on a peine à croire que ce serait pour le beau temps. Ce sont des personnalités célèbres, présentes dans tous les domaines d'activité de la société française, qui ont franchi récemment la frontière belge. L'acteur de cinéma Gérard Depardieu, le coureur cycliste Richard Virenque et le magnat du luxe Bernard Arnault ont fait les gros titres des journaux. S'inspirant de leur exemple, bon nombre de Français, fortunés eux aussi mais de moindre renom, empruntent la même voie.

En Belgique le phénomène de l'exil fiscal ne date pas d'hier et ne concerne certainement pas que nos voisins français. Depuis des années, des Néerlandais aisés s'établissent du côté belge de la frontière entre leur pays et la Belgique. Tous le font en premier lieu pour des motifs fiscaux, bien que les ressortissants néerlandais prétendent qu'en Belgique ils peuvent jouir davantage du style de vie «bourguignon» fondé notamment sur l'art du bien manger et du bien boire. Qui oserait, à ce propos, les contredire?

Quoi qu'il en soit, depuis que le président socialiste français François Hollande a lancé l'idée d'une taxe sur les hauts revenus, le nombre de



Bernard Arnault.

Français venus s'établir en Belgique s'est envolé. On estime qu'à l'heure actuelle, quelque 200 000 Français résident en Belgique. De 1 500 à 2 000 d'entre eux s'y seraient fixés pour des raisons fiscales. C'est sans doute Bernard Arnault, l'homme le plus riche d'Europe, qui titille le plus l'imagination. L'homme d'affaires français s'est acheté un appartement à Uccle (dans l'agglomération bruxelloise) et a demandé la nationalité belge. Il a transféré le siège social d'un grand nombre de ses sociétés en Belgique et s'occupe maintenant, depuis ce pays, du financement de son empire du luxe LVMH dont font partie des marques prestigieuses: Moët & Chandon, Hennessy, Louis Vuitton et Christian Dior. Arnault ne compte pas seulement pouvoir profiter d'avantages fiscaux mais aussi des dispositions du droit successoral belge, plus flexibles et plus avantageuses que dans la plupart des autres pays européens. Après s'être heurté à plusieurs reprises à un avis négatif des autorités belges sur sa demande de naturalisation, Arnault a fait savoir début avril 2013 qu'il renonçait à la nationalité belge. Mai il continuera à diriger ses entreprises à partir de la Belgique, ce qui lui permettra tout de même de bénéficier de toutes sortes d'avantages fiscaux.

Le magnat du luxe n'a fait qu'emboîter le pas à d'autres compatriotes, tel Gérard Mulliez, principal

actionnaire avec sa famille du groupe de distribution Auchan. Bon nombre des membres de sa parentèle habitent dans la province de Hainaut, à Néchin, le village où Gérard Depardieu a lui aussi acheté une petite maison. La famille Grimaldi qui a fait fortune avec un service de rencontres en ligne et le site Internet iBazar réside à Uccle. La famille Taittinger, propriétaire de la maison de champagne du même nom, habite elle aussi à Uccle et à Bruxelles.

À part Bruxelles, c'est surtout Uccle qui semble s'être révélée comme ce que d'aucuns appellent parfois le 21^e arrondissement de Paris. Selon des chiffres fournis par le service «population» de la commune, pas moins de 8 240 Français habitaient à Uccle en 2011, un septième de plus qu'en 2007, représentant ainsi plus de 10% de la population locale. Par ailleurs, on estime que la commune compte le même nombre de Français naturalisés, mais là-dessus on manque de chiffres exacts.

Dans la plupart des cas, il ne s'agit pas seulement d'expatriation de personnes, mais à l'instar de Bernard Arnault, les Français transfèrent également le siège social de leur(s) société(s) en Belgique. Des motifs fiscaux et des dispositions fiscales et juridiques très favorables en matière de succession sont les éléments déterminants qui incitent les Français à s'expatrier. Mais il y a d'autres atouts: les villas situées dans la périphérie bruxelloise sont moins chères que celles localisées à Paris. On trouve dans la capitale belge et ses environs les mêmes richesses gastronomiques et culturelles que dans la Ville lumière. Il y a des écoles et lycées français et le TGV vous ramène en moins d'une heure et demie à Paris.

Mais il n'y a pas que de riches ressortissants français et leur(s) société(s) qui s'exilent de plus en plus souvent en Belgique. Même des entreprises publiques françaises savent parfaitement bien où se situe le Royaume et ne renâclent pas à profiter des avantages fiscaux offerts par leur pays d'accueil. Récemment, le journal d'affaires flamand *De Tijd* a révélé qu'Électricité de France, premier producteur et fournisseur d'électricité en France, détenu à 84% par l'État français, a créé une entreprise en Belgique afin d'échapper ainsi en France à des impôts s'élevant à plusieurs centaines de millions d'euros. On ne peut que

s'étonner qu'une entreprise publique française prive de cette façon le Trésor français de recettes fiscales d'une telle ampleur. Notons qu'Électricité de France est loin d'être un cas unique puisque d'autres sociétés, telles que France Télécom (dont l'État français est actionnaire à hauteur de 26%), Danone, GDF Suez, Total, Carrefour, Yves Rocher et Rémy Cointreau, échappent elles aussi, en se délocalisant en Belgique, aux lourds impôts qu'elles devraient acquitter en France.

Pour les Français (ou Néerlandais) aisés et leurs entreprises, la Belgique semble être un paradis fiscal, ce qui ne réjouit guère les Belges, comptant, eux, parmi les citoyens européens les plus lourdement imposés. Et puisque la crise économique et financière n'est toujours pas jugulée sur le Vieux Continent et que les autorités publiques belges doivent sans cesse se mettre en quête d'argent (les amenant fatalement à instaurer de nouvelles taxes, de plus en plus élevées), beaucoup de Belges durs à la tâche s'interrogent de plus en plus sur le bien-fondé des mesures fiscales avantageuses dont peuvent bénéficier les riches étrangers. Aussi espèrent-ils que l'Union européenne imposera aux États membres une fiscalité plus harmonisée et qu'ainsi les évadés fiscaux européens appartiendront bientôt au passé. Mais même les Belges sont suffisamment réalistes pour se rendre compte que la réalisation d'un tel objectif n'est pas pour demain.

EWALD PIRONET

(TR. U. DEWAELE)